

Association des Parents d'Élèves de
l'École européenne de Bruxelles 1

L'APEEE & l'APEEE Services

Site d'Uccle 2019-2020

Qui sommes-nous ?

Que proposons-nous ?

Adhésion à l'APEEE et inscription aux services

Pourquoi devrais-je m'impliquer ?

Contactez-nous !

Comme dans toute école, les parents de l'Ecole Européenne sont organisés en une Association des Parents d'Elèves (APEEE) pour suivre toutes les questions relatives à l'éducation, la sécurité et le bien-être des enfants.

En outre, les Ecoles européennes comptent sur les parents pour participer aux différents volets de la vie de l'école, tel que la participation au conseil de l'éducation, l'organisation de la cantine, le système de transport, les activités périscolaires et la fête de l'école.

Votre participation à l'APEEE est indispensable au bon fonctionnement de notre école, et elle est nécessaire si vous souhaitez utiliser les services de transport ou les activités périscolaires.

Voici comment fonctionne l'APEEE.

Qui sommes-nous ?

L'APEEE et l'APEEE Services sont deux associations à but non lucratif totalement indépendantes de l'école, au service de tous les parents dont les enfants fréquentent l'Ecole Européenne de Bruxelles 1.

- **L'APEEE** est la voix des parents dans les organes de gouvernance de l'école. Elle assure une liaison permanente avec les parents par l'intermédiaire des représentants élus au niveau de la classe et de la section linguistique. L'APEEE travaille sur des questions liées à la pédagogie, à l'administration scolaire, à la communauté scolaire et à la santé, la sécurité et le bien-être des élèves.
- **L'APEEE Services** est une association gérée par des parents bénévoles. Les Services supervisent les services essentiels à la vie des élèves à l'école (cantine, transport, activités périscolaires, garderie du vendredi après-midi et casiers).

Tous les parents dont les enfants fréquentent l'Ecole Européenne de Bruxelles 1 peuvent devenir membres de l'APEEE en payant une cotisation annuelle. Ces frais vous donnent également **accès aux services proposés par l'APEEE Services**.

Les parents bénévoles de l'APEEE et l'APEEE Services s'appuient sur une équipe salariée assurant le secrétariat, la coordination et la gestion des services pour servir au mieux les parents et les élèves de l'école.

Contacts principaux



Kathryn Máthé
Présidente de l'APEEE



Zoltán Krasznai
Président de l'APEEE Services



Guendalina Cominotti
Chargée de Communication de l'APEEE



Pascale De Smedt
Coordination de l'APEEE Services



L'équipe de l'APEEE et de l'APEEE Services

Que proposons-nous ?

Le rôle principal de l'**APEEE** est de représenter les intérêts pédagogiques des familles dans les organes de décision de l'école (par exemple, au sein du [Conseil d'administration](#), du [Conseil d'école](#), des [Conseils d'éducation](#), etc. L'APEEE soutient également des initiatives visant à améliorer et à enrichir la vie scolaire des élèves et coopère avec les parents pour résoudre les problèmes liés à l'éducation de leurs enfants.

👉 Statuts de l'APEEE

L'APEEE organise plusieurs groupes de travail pour approfondir la coopération stratégique avec l'école:

- [Groupe pédagogique](#) (PedGroup)
- [Groupe Bien-être](#)
- [Groupe *Community building* & solidarité](#)
- [Groupe juridique](#)

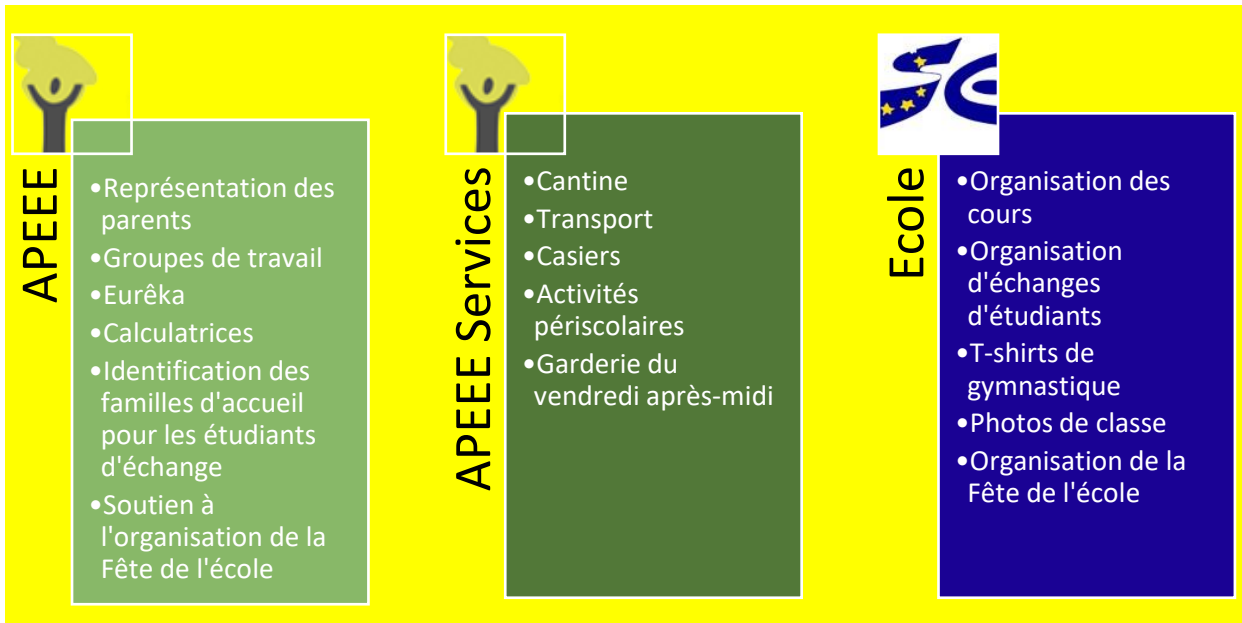
L'APEEE est en première ligne pour soutenir les parents et les élèves dans les domaines suivants :

- Médiation/Conseils juridiques
- Collecte de fonds
- [Échanges scolaires](#) (en Secondaire)

Elle participe également aux comités et groupes organisés par l'école (par exemple, le Comité Hygiène et Sécurité) et par le Secrétariat général des écoles européennes (par exemple, l'Autorité centrale des inscriptions de Bruxelles, le Groupe de suivi de Bruxelles). L'APEEE elle-même est représentée au plus haut niveau du système par [INTERPARENTS](#), une association de toutes les associations de parents d'élèves des écoles européennes.

- Une participation proactive aux débats et discussions sur l'éducation de nos enfants avec les autorités scolaires et les autorités régissant les écoles européennes.
- Nous communiquons l'information et assurons la liaison entre les parents et l'école.

Qui fait quoi?



Information: www.uccleparents.org
 Inscription: <https://services.uccleparents.org>

www.eeb1.com
<https://sms.eursc.eu/login.php>

Adhésion à l'APEEE et inscription aux services

Tous les parents dont les enfants fréquentent l'Ecole Européenne de Bruxelles 1 peuvent devenir membres de l'APEEE en payant une cotisation annuelle (**50 € par famille**).

Cette cotisation donne accès aux services **gratuits** suivants gérés par l'APEEE :

- Eurêka : le service d'objets trouvés
- Lien entre les étudiants et une entreprise de fournitures scolaires pour l'achat des calculatrices en secondaire
- Rôle d'intermédiaire pour la recherche de famille d'accueil lors des échanges scolaires

Le paiement de la cotisation APEEE est également la précondition pour accéder aux services **payants** gérés par l'**APEEE Services** :

- Une cantine (maternelle, primaire et secondaire) et deux cafétérias (secondaire).
- Le transport scolaire
- Des activités périscolaires, à partir de la 1^{ère} primaire (Césame)
- Une garderie du vendredi après-midi pour les enfants en maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaire (Césame), distincte de la crèche de la Commission européenne.
- La location d'un casier (pour les élèves du secondaire)

L'adhésion à l'APEEE et l'inscription ultérieure aux services payants doivent se faire via :

👉 <https://services.uccleparents.org/>

Pourquoi devriez-vous vous impliquer ?

Notre école a été fondée en 1958 par des parents employés des institutions européennes. Dès le début, les parents ont été chargés de l'organisation des principaux services non pédagogiques : la cantine, le transport et les activités périscolaires. Les parents ont également été inclus aux principales parties prenantes dans les principaux organes de gouvernance au niveau de l'école et du système des écoles européennes.

Depuis lors, les parents bénévoles ont participé en tant que membres actifs aux organes de gouvernance des écoles et se sont engagés à organiser les services qui accompagnent nos enfants dans leur vie quotidienne à l'école.

La participation volontaire et régulière des parents vise à créer les conditions les meilleures pour l'éducation de nos enfants.

Quand et comment pouvez-vous vous impliquer ?

Voici les différents rôles que vous pouvez remplir au sein de l'APEEE. Ceci peut également être considéré comme un "chemin" vers une implication à plus long terme. Vous pouvez assurer un ou plusieurs rôles en même temps, mais nous vous recommandons de commencer avec un investissement plus léger.

Investissement léger – engagement ponctuel selon les besoins:

- Représentant de classe (voir document séparé concernant la procédure d'élection)
- Parent bénévole au sein d'Eurêka
- Parent bénévole qui participe l'organisation et la tenue de la bourse aux livres (annuelle)
- Parent bénévole pour la tenue d'un stand à la Fête de l'école qui a lieu tous les deux ans

Note : les parents bénévoles apportent aussi leur aide aux bibliothèques scolaires, bien que cela ne dépende pas de l'APEEE.

Investissement moyen - préparation et participation aux réunions régulières ; participation plus intense pendant quelques périodes bien définies :

- Représentant de la section linguistique
- Membre du conseil d'administration de l'APEEE
- Représentant au Conseil d'éducation primaire ou secondaire
- Président d'un Comité de Gestion (Cantine, Transport, Césame) au sein de l'APEEE-Services ou membre d'un groupe de travail APEEE.
- Parent bénévole pour la bourse aux livres annuelle.
- Membre du comité d'organisation de la Fête de l'école tous les deux ans

Investissement intense - plusieurs heures par semaine ; on s'attend à ce qu'il coordonne des réunions ou des initiatives ; l'engagement peut être lourd pendant des périodes plus longues ; expérience nécessaire :

- Membre du Bureau de l'APEEE
- Délégué envoyé par l'APEEE aux comités ou groupes de travail de l'école européenne
- Représentant de l'APEEE auprès d'INTERPARENTS
- Coordinateur d'un Comité de gestion au sein de l'APEEE Services (Cantine, Transport, Césame) ou d'un groupe de travail de l'APEEE
- Parent bénévole qui coordonne l'équipe des bénévoles d'Eurêka
- Coordinateur de la Fête de l'école

Vos idées sont les bienvenues !
Veuillez contacter vos représentants au sein de l'APEEE ou le Secrétariat.

Déjeuners-rencontre APEEE à Schuman



Avez-vous d'autres questions concernant l'APEEE - ce qu'elle peut faire pour vous ou comment vous pouvez contribuer à ses activités - mais vous n'avez pas le temps de venir à Uccle ? Vous sentez-vous perdu à l'école ou avez-vous été confronté à un problème que vous vous sentez incapable de résoudre ? Nous serons heureux de vous rencontrer lors d'une discussion à l'heure du

déjeuner dans le quartier Schuman!

Veuillez prendre contact avec info@uccleparents.org, et nous nous ferons un plaisir de fixer une date et un lieu de rencontre à votre meilleure convenance !

Contactez-nous !

APEEE - Secrétariat	+32 (0)2 373 86 63	info@uccleparents.org
APEEE Services – Coordination	+32 (0)2 375 94 84	coordination@apeee-bxl1-services.be
Césame	+32 (0)2 375 31 35	cesame@apeee-bxl1-services.be
Cantine	+32 (0)2 374 76 75	cantine@apeee-bxl1-services.be
Transport	+32 (0)2 374 70 46	transport@uccleparents.org
Casiers	+32 (0)2 373 87 68	casiers@uccleparents.org
Eurêka	+32 (0)2 375 68 38	eureka@uccleparents.org



Heures d'ouverture :

Secrétariat APEEE : du lundi au vendredi, 13h00-17h00

APEEE Services : du lundi au vendredi, 8h00-16h00

Adresse :

Bâtiment Pré Vert (Rez-de-chaussée)

Avenue du Vert Chasseur 46

1180 Uccle

www.uccleparents.org